



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
29 mars 2019
Français
Original : anglais

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Douzième session

New York, 11-13 juin 2019

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la douzième session de la Conférence des États parties.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Questions relatives à l'application de la Convention¹ :
 - a) Débat général ;
 - b) Tables rondes :
 - i) La technologie, le numérique et l'informatique au service de l'autonomisation et de l'inclusion des personnes handicapées ;
 - ii) L'inclusion sociale et le droit de jouir du meilleur état de santé possible ;
 - iii) L'insertion sociale des personnes handicapées par la participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et au sport ;
 - c) Dialogue interactif entre les organismes des Nations Unies sur l'application de la Convention.
6. Décisions de la Conférence des États parties.
7. Clôture de la séance.

¹ Au titre des points 5 b) i), ii) et iii) de l'ordre du jour, la Conférence procédera également à l'examen du thème transversal de la sensibilisation et débattrà de ce sujet.

